

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 12 ET 13 DECEMBRE 2022

Point 10 de l'ordre du jour

**Transmission du postulat déposé par M. Yvan Girard, au nom du groupe PLR,
et Mme Inès Roque, au nom du groupe UDC, d'étudier la possibilité
de constituer un service du sport assorti d'une éventuelle augmentation
du taux d'activité du coordinateur du sport**

Lors de la séance du 10 octobre 2022, M. Yvan Girard et Mme Inès Roque ont déposé le postulat cité en titre dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso.

Le postulat a été transmis au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 14 novembre 2022, ledit Bureau l'a déclaré recevable.

Le Bureau du Conseil général soumet au vote du Législatif communal la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Yvan Girard, au nom du groupe PLR, et Mme Inès Roque, au nom du groupe UDC, d'étudier la possibilité de constituer un service du sport assorti d'une éventuelle augmentation du taux d'activité du coordinateur du sport.

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE BULLE**

La Présidente

Camille Lavalette

La Secrétaire

Nicole Jacqueroud

Postulat demandant d'étudier la possibilité de constituer un service du sport assorti d'une éventuelle augmentation du taux d'activité du coordinateur du sport

« Madame la Présidente, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux et généraux,

Les auteurs de ce postulat [et les cosignataires Camille Lavalette et Alexandre Beaud] font partie de la Commission des sports de notre commune. A l'occasion d'une séance de ladite commission, Monsieur Jonathan Buchs nous a présenté le résultat de son mémoire de Master de l'UNIL. Son travail consistait à comparer les politiques sportives dans trois communes du canton de Fribourg à savoir Bulle, Châtel-St-Denis et Fribourg.

Nous souhaitons d'abord relever avec grande satisfaction que le nombre d'installations sportives à disposition de la population, le nombre d'activités proposées aux citoyens et le subventionnement des clubs sportifs de la commune sont très bons.

Toutefois, ce travail révèle que le budget dédié au sport s'amenuise d'année en année, ceci en prenant en compte notamment le financement communal du sport par habitant, à savoir environ Fr. 120.00 en 2017 contre Fr. 106.00 en 2021.

Nous constatons également que, contrairement à Fribourg ou d'autres villes de taille identique, la Ville de Bulle n'a pas de Service du sport constitué en tant que tel. Actuellement, lorsque le citoyen cherche des renseignements, il doit s'adresser à différents services pour obtenir des réponses puisqu'il n'y a pas qu'un seul interlocuteur qui traite l'ensemble des questions dans ce domaine.

Si nos renseignements sont bons, aujourd'hui, le taux d'activité du coordinateur en poste est de 40 % + 20 % attribué à une collaboratrice administrative.

Nous pensons que la constitution d'un service du sport permettrait d'avoir une gestion globale administrative plus efficiente, une meilleure coordination et un suivi des projets en cours tout en déployant de nouvelles activités. Il nous semble également opportun de profiter de la future construction du centre sportif pour effectuer une réflexion des besoins et de la politique que notre Commune souhaite développer dans le domaine du sport pour tous.

Par ce postulat, nous demandons au Conseil communal d'étudier la possibilité et l'opportunité de constituer un Service du Sport à part entière tout en augmentant éventuellement le taux dédié à ce nouveau service, notamment à celui du coordinateur des sports.

Nous vous remercions de votre attention. »